



ENVIRONNEMENT



Santé environnement : le Département met en œuvre un plan de lutte contre les perturbateurs endocriniens

Le président du Conseil départemental de la Dordogne, Germinal Peiro, la directrice de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Dordogne Delphine Camblanne, et le directeur départemental de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, Didier Couteaud, ont signé le Plan départemental santé environnement "zéro perturbateurs endocriniens" vendredi 10 octobre.

Publié le 10 octobre 2025

Le plan départemental Santé Environnement « zéro perturbateurs endocriniens » a été construit avec de nombreux acteurs du territoire, tous impliqués sur les enjeux de santé environnement. Ils ont permis de mettre en avant le fait qu'il y a une multitude d'actions à mener pour réduire l'exposition des personnes aux perturbateurs endocriniens.

Tout est parti d'un constat. La chimie est omniprésente dans notre quotidien, mais ses impacts sur l'environnement et la santé sont peu connus. Or, on constate l'augmentation des maladies chroniques, et la communauté scientifique et médicale démontre désormais le rôle prépondérant de la qualité de notre environnement dans l'apparition de ces maladies. Parmi les mécanismes mis en évidence, on relève la perturbation du système endocrinien.

Les perturbateurs endocriniens sont partout. Ils s'appellent PFAS, phtalates, bisphénols, parabènes, formaldéhydes... L'exposition à ces substances est constante du fait de leur présence dans de très nombreux produits du quotidien (emballages et contenants alimentaires, mobilier, textiles, matériaux de construction et de décoration, jouets, cosmétiques, pesticides, ustensiles de cuisine, produits ménagers, parfums...), ainsi les voies de contamination sont multiples, aériennes par la respiration, digestives par l'alimentation et cutanées par contact.

L'engagement du Département

Ce Plan Santé Environnement vise donc à lutter contre les perturbateurs endocriniens et à réduire l'exposition des personnes à ces perturbateurs qui ont de multiples répercussions sur la santé : la reproduction (qualité du sperme, puberté précoce, infertilité, prématurité...), les cancers, en particulier les cancers hormono-dépendants (sein, prostate...), le neuro-développement

(baisse du Quotient Intellectuel, troubles du comportement...) le métabolisme (diabète, obésité...)
<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/sante-environnement-le-departement-met-en-oeuvre-un-plan-de-lutte-contre-les-perturbateurs-endocriniens-22334192?>

asthme...).

Ce Plan s'inscrit dans la politique d'excellence environnementale du Département et des actions déjà mises en œuvre en matière de santé environnementale : charte zéro pesticides, formation de 350 agents en charge de l'entretien des locaux à l'utilisation de produits non nocifs ou encore la signature de la charte Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens avec le Réseau Environnement Santé en juin 2023.

Ce Plan se décline sur trois axes, dont deux sont orientés sur des sources d'exposition chronique : l'alimentation et les environnements du quotidien. Le troisième axe relève de l'animation territoriale, l'échelle départementale étant un échelon pertinent pour rassembler les acteurs du territoire pour agir sur la prévention en santé dans des domaines variés.

Premier axe : diminuer les perturbateurs endocriniens dans l'alimentation

Cet axe se décline autour de deux orientations : favoriser l'alimentation bio, saine et locale, le fait maison et développer l'approvisionnement en bio et local. L'ingestion par l'alimentation est une des voies d'exposition chronique aux perturbateurs endocriniens et cette exposition concerne tout le monde à tous les âges. La consommation d'aliments ultra transformés, de plats préparés ou encore l'utilisation d'ustensiles de mauvaise qualité pour la préparation des repas sont autant de facteurs exposant les consommateurs à toute sortes d'additifs nocifs.

De par leurs compétences en matière de restauration collective, les collectivités et les établissements d'accueil et d'hébergement possèdent un puissant levier pour proposer une alimentation plus saine à tous les Périgourdiens qui bénéficient tous à un moment dans leur vie de ce service alimentaire. En outre, notre département est riche de productions agricoles variées et accessibles en circuit court, ce qui offre la possibilité de soutenir un pan essentiel de notre économie locale en accompagnant les agriculteurs à fournir la restauration collective.

Deuxième axe : accueillir et vieillir dans un environnement sain

Cet axe se décline également autour de deux orientations : privilégier les matériaux et fournitures éco-responsables dans les établissements publics et informer le grand public sur les bonnes pratiques pour un quotidien plus sain.

La pollution chimique imprègne notre environnement quotidien, dans les objets et produits qui nous entourent. Si elle est invisible, elle se retrouve pourtant bel et bien dans l'air que nous respirons car nombre de ces substances sont volatiles. Les voies aériennes donnent un accès direct au système sanguin, ce qui amène les molécules chimiques à imprégner l'ensemble de l'organisme.

Cet axe vise donc à outiller les consommateurs et les acheteurs publics pour qu'ils puissent, en connaissance, choisir les produits les moins nocifs et adopter des pratiques d'aération et d'entretien plus saines.

Troisième axe : fédérer le réseau d'acteurs

Cet troisième et dernier axe se décline aussi autour de deux orientations : faciliter les retours d'expérience et la mise en réseau des porteurs d'action sur le territoire et définir la gouvernance à mettre en place pour assurer le suivi et l'évaluation du plan départemental.

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/sante-environnement-le-departement-met-en-oeuvre-un-plan-de-lutte-contre-les-perturbateurs-endocriniens-22334192?>

Le travail collaboratif conduit pour la construction de ce plan d'actions a montré l'intérêt du collectif pour faire connaître les actions sur le territoire et créer des synergies entre les différents acteurs. Par son animation, le Département souhaite fédérer ce réseau d'acteurs pour maintenir cette dynamique et conduire une politique de santé environnement efficace et suivie sur le long terme.